



INFORMATIONS MUNICIPALES

17 janvier 2024

Formation pour l'utilisation du défibrillateur

L'année passée, un défibrillateur a été installé dans le couloir à l'entrée du bureau communal. Ce défibrillateur est accessible en tout temps par tout à chacun.

Afin de se familiariser avec ce défibrillateur, un cours d'introduction est organisé :

**samedi 24 février de 9h00 à 11h00
à la salle communale de Vucherens.**

L'inscription est ouverte à tous les habitants du village âgés de plus de 16 ans. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au plus vite mais au plus tard d'ici au 10.02.2024 sur commune@vucherens.ch ou par téléphone au 021 903 26 74. A préciser que le nombre de places étant limité à 15 personnes, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée.



Tout-ménage en primeur par courriel



Suite à la suggestion d'une citoyenne, nous avons le plaisir de vous informer qu'il est possible de recevoir en primeur les *Informations municipales* par courriel. Pour cela, il suffit d'en faire la demande auprès de commune@vucherens.ch.

A préciser que les *Informations municipales* version « papier » continueront d'être envoyées à tous les ménages de la commune.

Registre communal des entreprises

Pour rappel, toute personne, entreprise ou association qui exerce une activité économique sur le territoire de Vucherens doit être annoncée auprès de la Commune en charge de la tenue à jour du registre.

Inscription / mise à jour des données de l'entreprise : www.vucherens.ch/entreprise

La Municipalité

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00

Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch